

des Prairies et un des Provinces maritimes. Je soutiens que chaque province a droit d'être représentée dans cette commission.

La première fois que je suis venu ici exercer mon mandat, nous votions, si je ne me trompe, une subvention annuelle de \$100,000 à la ville d'Ottawa. J'occupais, à ce moment-là, un siège dans l'angle opposé de la Chambre; le peuple canadien était alors un peu plus judicieux que maintenant, de sorte qu'il fallait placer un certain nombre de libéraux à gauche de M. l'Orateur. Les honorables députés de ce coin-là de la Chambre se sont opposés à la subvention de \$100,000 pour la ville d'Ottawa. Mais j'eus l'avantage d'être l'invité de la ville de Washington, capitale des Etats-Unis, et je changeai d'idée à la suite de la visite que j'y fis. Nous ne pouvons faire aussi bien que Washington; nous n'avons pas la richesse nécessaire, mais nous pouvons améliorer sensiblement notre capitale. Ottawa est la capitale du Canada et non la capitale de l'Ontario. Je suis fier d'être Canadien et je serai toujours fier de mon pays, en dépit de toutes les mesures présentées en vue de changer tel ou tel nom. Je me rappelle une poésie,—c'est la seule que j'aie retenue,—que j'ai apprise dans ma jeunesse, au cours de mes randonnées nu-pieds dans les environs de Matsqui:

Breathes there a man, with soul so dead,
Who never to himself hath said,
This is my own, my native land,
Whose heart hath ne'er within him burn'd
As home his footsteps he hath turn'd,
From wandering on a foreign strand?

Je suis fier d'être canadien. La population de ma circonscription partage ma fierté et désire aider à l'embellissement de la capitale. Je dis toutefois au Gouvernement qu'il ne faudrait pas affecter le moindre dollar des deniers publics à exproprier ce nommé Weston, la compagnie E. B. Eddy ou quelque autre société. Qu'il n'y ait pas d'erreur sur ce point. Nous voulons embellir la capitale et nous prendrons les moyens d'y réussir, mais nous refusons de consentir à toute injuste dépense en vue de l'achat de ces différentes propriétés. Par-dessus tout, et j'ai conscience ici d'empiéter sur le terrain d'autrui, la population de Fraser-Valley, entre autres, ne comprend pas pourquoi on doit confier exclusivement l'embellissement de notre capitale, Ottawa, à un étranger. Sans vouloir déplaire aux Canadiens d'origine française, je répète que nous ne voyons pas la nécessité de confier tout l'aménagement de la capitale du Canada à quelqu'un de Paris, quel qu'il soit et quelle que puisse être sa compétence. Je songe ici à tous ceux qui ont le bonheur, je devrais dire le malheur, de conduire une voiture par les rues d'Ottawa jusqu'à la place de la Confédé-

ration, et qui risquent leur vie à chaque tournant. Les tramways sillonnent cette place dans les deux directions, parmi les automobiles. Les honorables députés qui trouvent trop sévère cette réflexion sur la place de la Confédération devraient aller visiter Vancouver, où ils pourront se renseigner sur la réglementation de la circulation.

M. McILRAITH: Puis-je rappeler à l'honorable député que, en ce qui concerne la place de la Confédération, les plans de l'urbaniste en question n'ont pas été respectés.

M. CRUICKSHANK: Je suis content de l'apprendre. C'est une raison de plus pour qu'il y ait un représentant de chaque province, car les plans ont dû être préparés par les citoyens d'Ottawa eux-mêmes. J'avertis le Gouvernement que j'ai l'intention de proposer un amendement au présent article, qui n'accorde pas un représentant à chaque province dans la commission. Il est un autre article, le 17ème, dont je ne suis pas satisfait. Si j'ai tort, on pourra me le dire.

M. l'ORATEUR: Je rappelle à l'honorable député qu'il ne lui est pas loisible de discuter des articles en particulier pendant l'étude préalable à la deuxième lecture. Il doit s'en tenir au fond de la mesure.

M. CRUICKSHANK: Comme dirait l'honorable député de Témiscouata, c'est précisément ce que je fais, monsieur l'Orateur. Je m'en prends uniquement au principe dont s'inspire le bill et je le considère comme défectueux. Sauf erreur, il n'y est pas prévu qu'on rendra compte des dépenses. Un rapport doit être présenté tant de jours après l'ouverture du Parlement, mais il n'est pas prescrit que les dépenses lui seront soumises et c'est un principe que nous ne devons pas perdre de vue, à mon avis. Après tout, le Parlement est ou devrait être l'autorité suprême lorsqu'il s'agit de l'affectation des deniers publics.

Je n'abuserai pas davantage de votre patience, monsieur l'Orateur; cependant j'ai l'intention de proposer l'amendement que j'ai mentionné, afin que chaque province soit représentée à la commission et qu'il soit rendu compte de chaque dollar de dépense au Parlement.

M. G. RUSSELL BOUCHER (Carleton): Comme l'honorable représentant de Fraser-Valley (M. Cruickshank) l'a fait au début de ses observations, j'assure à la Chambre que j'ai l'intention d'appuyer le principe dont s'inspire le projet de loi, mais, contrairement aux conclusions formulées par l'honorable député, j'ai l'intention d'être logique jusqu'au bout.